



Mise en place d'une couverture « Frais de Santé » dans la branche, où en est-on ?

Le 18 Septembre 2013 s'est déroulée à l'UIC une énième réunion pour la mise en place d'une mutuelle dans la branche.

À ce jour, la majorité des salariés concernés, que ce soit à titre individuel ou collectif, bénéficient déjà d'une couverture santé au-delà de la Sécurité Sociale.

Alors que les salaires stagnent dans la branche et que les emplois sont liquidés les uns après les autres, sur ce sujet : il faut avancer !

La Chambre Patronale a rendu compte des tarifications proposées par les 4 prestataires sélectionnés par le groupe de travail (Malakoff/Médéric – Mutex – APGIS – AG2R) en fonction de différents types de couvertures... puis a demandé aux Organisations Syndicales de se prononcer pour le choix d'un ou deux prestataires !

Force Ouvrière a préféré insister sur le fond :

- FO** Nous sommes opposés à ce que cet accord puisse permettre la remise en cause des mutuelles existantes dans les entreprises,
- FO** Nous sommes pour une prise en charge à hauteur de 60 % mini par l'employeur,
- FO** Nous sommes favorables à une couverture importante.

A la fin de la journée et après plusieurs suspensions de séance, l'UIC a déclaré être prête à signer un accord qui reprendrait les dispositions suivantes :

- Deux organismes recommandés au niveau de la branche,
- Une couverture mini avec la possibilité de prendre des extensions supplémentaires en option,
- Le choix par les entreprises de la tarification (unique – isolé – famille),
- Pas de remise en cause des accords d'entreprises existants, si le régime est « globalement » équivalent.



A la demande de **FORCE OUVRIERE**, les 4 prestataires seront entendus sur les éventuelles modifications de tarification qu'engendreraient les exigences des uns et des autres.

FORCE OUVRIERE continuera de porter ses revendications, seules à même d'apporter un plus aux salariés de la branche sans permettre aux entreprises de remettre en cause les accords existants.

Prochaine réunion du groupe technique, le 30 octobre 2013.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - 📠: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>